

## Avis de constitution

### SOCIETE « NEW VOLTA FORAGE SARL »

Siège Abidjan commune de Cocody angré nouveau  
CHU, Djorogobité 1, Base CIE, près du restaurant  
ADINKRA, LOT 3838, ILOT 342, Lot 3838, Ilot 342

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/12/2025, et enregistrés au CEPICI le 13/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NEW VOLTA FORAGE SARL »

Objet : Les travaux de forage d'eau potable (forage hydraulique) ;

- L'installation de pompes hydrauliques, surpresseurs et équipements connexes
- L'étude, la conception et la réalisation de forages domestiques, agricoles ou industriels ;
- Les travaux de géotechnique, de sondage, d'essai de sol et d'analyse de terrain
- La vente de matériels et d'équipements de forage et d'hydraulique ;
- L'entretien et la réhabilitation des forages existants ;
- La prestation de services et l'assistance technique dans le domaine du forage
- La formation professionnelle liée aux techniques de forage et à l'hydraulique
- L'import-export d'équipements de forages et de matériels et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

En outre, la Société peut également participer par tous moyens, directement ou

indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet.

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan commune de Cocody angré nouveau CHU, Djorogobité 1, Base CIE, près du restaurant ADINKRA, LOT 3838, ILOT 342, Lot 3838, Ilot 342

Dirigeant(s) M KARIAKALIAMMAN RAVI RANJITH (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B12-00709 du 06/02/2026 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°08744/GTCA/RC/2026 du 06/02/2026

